

Département d'Études Françaises, UWO, Automne 2015
FR3810A Syntaxe du français– Section 001

Plan de Cours

Professeur	Jacques Lamarche	Courriel	lamarche@uwo.ca
Bureau	AHB 2R34D (Old Ivey)	Horaire	Mardi 4:30-5:30
Heures de bureau	TBA		Jeudi 3:30-5:30
		Local	TC342
		Web	https://owl.uwo.ca/portal

Préalable: French 2806A/B ou l'ancien French 2800/295, ou permission du département.
Unless you have either the requisites for this course or written special permission from your Dean to enroll in it, you may be removed from this course and it will be deleted from your record. This decision may not be appealed. You will receive no adjustment to your fees in the event that you are dropped from a course for failing to have the necessary prerequisites.

Description du cours

Conçu pour les étudiant.e.s ayant déjà des connaissances de base en linguistique, French 3810A vise à approfondir l'analyse scientifique de la syntaxe des langues naturelles, en particulier la syntaxe du français. À travers la présentation de différentes constructions de la langue, les étudiant.e.s sont amené.e.s à découvrir plusieurs distinctions qui sont faites dans la théorie linguistique contemporaine et à manipuler les différents outils et concepts utiles à l'analyse de la structure des phrases.

Objectifs

Au niveau de l'analyse syntaxique, l'étudiant.e. devrait être en mesure à la fin du cours de:

- Décrire la différence entre l'ambiguïté syntaxique et l'ambiguïté lexicale, et élaborer des moyens formels pour identifier ces ambiguïtés
- Manipuler les tests syntaxiques pour identifier les constituants
- Déterminer la sous-catégorisation et les rôles thématiques d'un verbe
- Identifier les aspects structuraux permettant de déterminer les différentes fonctions grammaticales en jeu dans une phrase donnée
- Faire des structures arborescentes en utilisant la théorie X-barre
- Distinguer différents types de phrase—les complétives, les interrogatives, les relatives, les phrases passives— et identifier les parallèles et différences qui existent entre ces phrases
- Identifier les opérations qui sont en jeu dans l'analyse des phrases

À un niveau plus général, l'étudiant.e. devrait être en mesure à la fin du cours de:

- Comprendre les bases d'une argumentation en linguistique, et de comprendre la relation entre les faits empiriques et les hypothèses proposées pour décrire ces faits
- Améliorer leur capacité à décrire, présenter et argumenter une analyse détaillée d'un fait linguistique

Évaluation :

Travaux pratiques (4 x 10%)	40%
Présentation en classe : Plan préliminaire 5%	
Présentation 15%	20%
Examen final	40%

Note : Il n'est pas permis de faire du travail supplémentaire pour augmenter votre note.

Travaux pratiques

- Vous pouvez travailler en groupe pour un TP, mais chaque étudiant.e doit rédiger son propre travail. Il faut indiquer sur le travail les noms des membres du groupe.
- **Qualité du français:** Les étudiant.e.s sont tenu.e.s de porter attention à la qualité de la langue écrite pour leurs travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 20% de la note totale d'un travail**. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe (les **travaux pratiques**). Pour les parties en prose du test de mi-session, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée durant le cours et de la clarté globale de l'expression écrite. **NOTA BENE:** Il est *FORTEMENT* conseillé de finir tout travail écrit avec suffisamment de temps à l'avance pour vous permettre une relecture soignée des aspects formels de l'expression.
- **Critères d'évaluation pour la qualité du français:**
 1. **Grammaire:** les étudiant.e.s sont tenus de respecter les aspects de la grammaire appropriés pour un cours de 3^e année de français (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, et ainsi de suite)
 2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.
 3. **Terminologie linguistique :** il sera nécessaire de bien démontrer que la terminologie introduite dans le cours est maîtrisée dans les travaux écrits.

Présentation à la mi session

- Aux environs de la 7^e semaine, chaque étudiant.e devra faire une courte présentation en classe (une dizaine de minutes) qui résume un des sujets vus durant les premières semaines du cours. Le but de cette présentation est de permettre à l'étudiant.e de montrer qu'il ou elle a suffisamment assimilé le sujet en question pour en faire une présentation orale.
- Durant la semaine précédant la présentation, l'étudiant.e doit soumettre un plan préliminaire de leur présentation au professeur, et devront le rencontrer avant la présentation pour en discuter

Examens

- Vous n'aurez droit à aucun matériel pendant les examens (livres, ordinateurs, notes, etc.) sauf un dictionnaire bilingue.

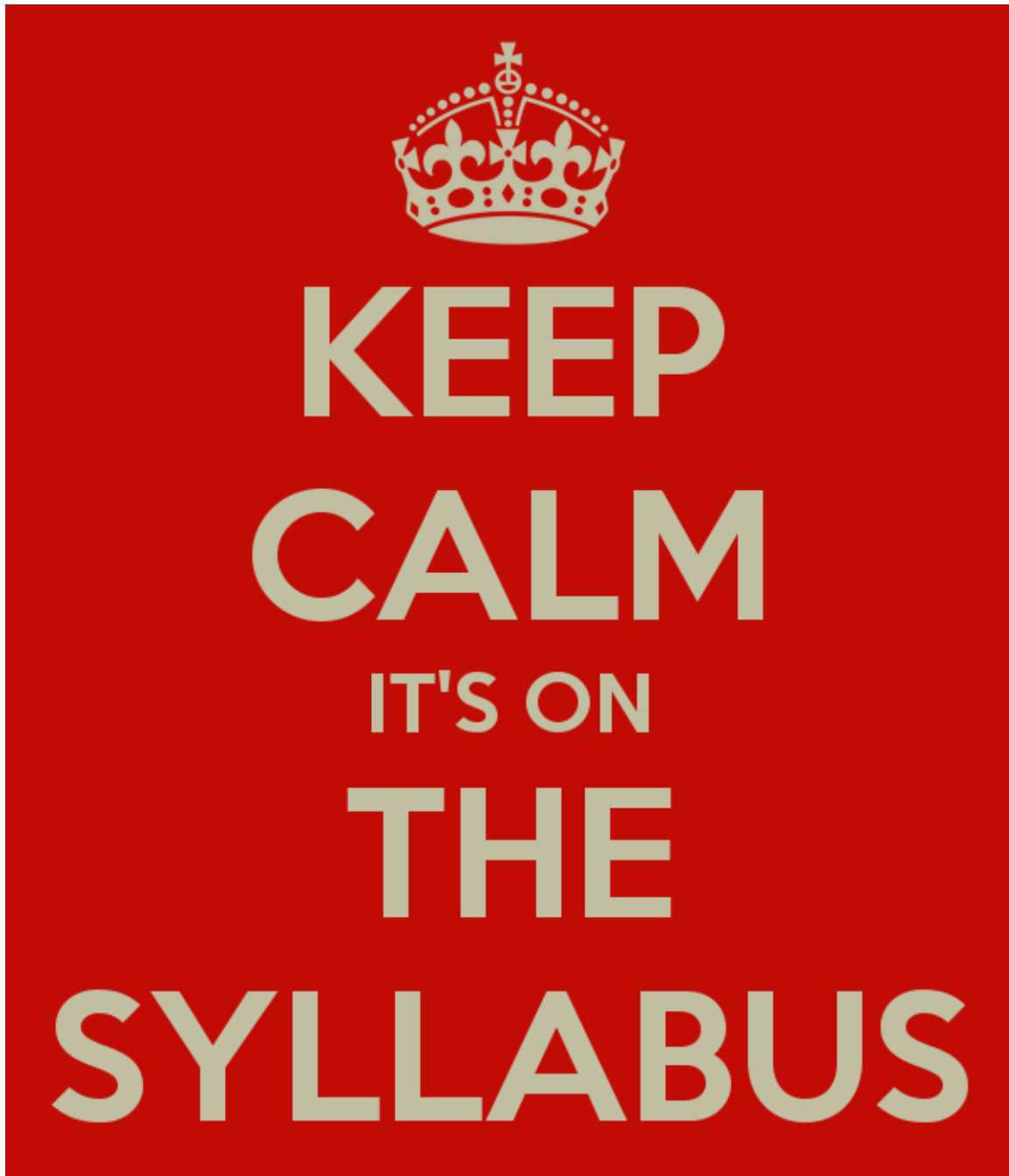
Texte (disponible à la librairie)

Tellier, Christine. 2003. *Éléments de syntaxe du français*. Boucherville, Québec: Gaëtan Morin Éditeur. (2^e édition)

Ce texte est **obligatoire**. Il faut avoir lu le chapitre approprié avant le cours.

Site web

Les notes de cours seront affichées sur le site web. Vous devez imprimer ces notes et les apporter en classe.



Autres informations importantes

Policy on Accommodation for Medical Illness:

<https://studentservices.uwo.ca/secure/index.cfm>

Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counselling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. Please note that in all courses offered by the Department of French Studies, this same requirement will also apply to assignments worth less than 10% of the final grade. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean's Office) based on valid documented grounds.

A downloadable Student Medical Certificate can be found here:

<https://studentservices.uwo.ca> under the Medical Documentation heading.

Support services

Students who are in emotional/mental distress should refer to Mental Health@Western http://www.health.uwo.ca/mental_health for a complete list of options about how to obtain help.

Statement on Plagiarism, Cheating and other Scholastic Offences

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence in the Academic Handbook available on the Academic Calendar website, here: <http://www.westerncalendar.uwo.ca/2014/pg113.html>

Policy on Attendance

“Any student who, in the opinion of the instructor, is absent too frequently from class or laboratory periods in any course, will be reported to the Dean of the Faculty offering the course (after due warning has been given). On the recommendation of the department concerned, and with the permission of the Dean of that Faculty, the student will be debarred from taking the regular examination in the course. The Dean of the Faculty offering the course will communicate that decision to the Dean of the Faculty of Registration.” (Academic Handbook)

Important Academic Information for Students Taking Courses in the Department of French Studies

http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html